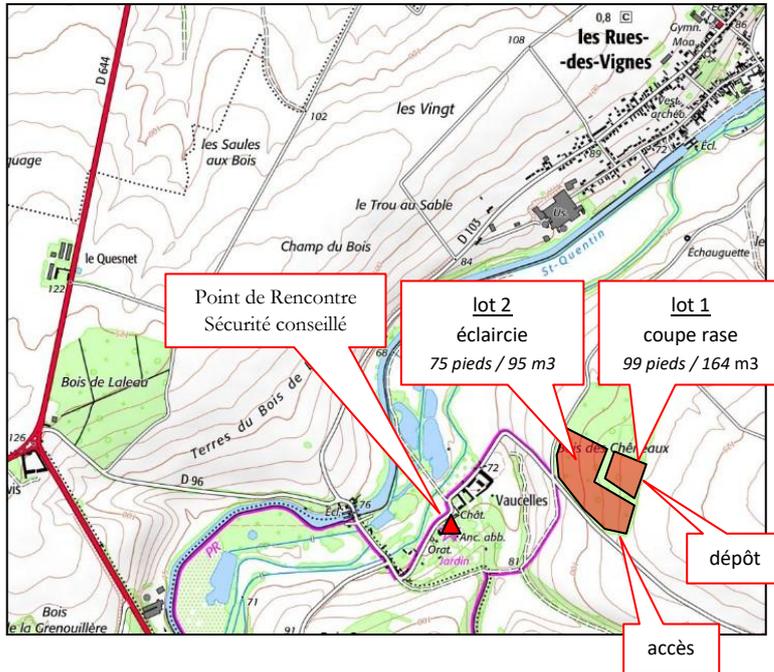


Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire Indivision Dujardin
Certification non
Département Nord (59)
Localisation 9 km au sud de Cambrai
Commune Les-Rues-des-Vignes
Lieu-dit Bois des Chêneaux
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux) Longitude : 3.22938°
 Latitude : 50.078763°
Point de Rencontre Abbaye de Vaucelles
Sécurité conseillé

Essence principale	Châtaignier, frêne
Volume présumé	259 m3
Nombre d'arbres	174
Volume moyen	1,5 m3

Nature coupe lot 1 : coupe rase / lot 2 : éclaircie
Parcelle PSG 1
Surface 10 hectares environ
Limites plaines/route/chemins
Marquage lot 1 : ronds de peinture au corps
 lot 2 : un flachis JMP au pied et des ronds de peinture au corps
Réserves tous les arbres et brins non marqués de ronds à la peinture
Visite se reporter au plan ci-contre
Lot estimé par JMP – MM – LE - BC
Expert Jean-Marc Péneau
 68 rue du Centre 60350 Berneuil S/Aisne
 Tel : 03 44 85 76 60 – Mob : 06 80 99 20 20
 Mel : secretariat@cegeb.com

Pour la couverture téléphonique : aller sur site www.monreseaumobile.fr

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 05 février 2020

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m													Total			
		25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
1	châtaignier			1	7	9	6	8	7	7						45	86	1,9
	frêne					9	4	7	4	2						26	45	1,7
	sycomore			2	2	9	3	2	1							19	23	1,2
	divers	Chêne (ø45/50) + Merisier (ø55) + Charme (ø45/45/45/50/50/55)													9	10	1,1	
2	frêne			3	12	20	16	5	1	1	1					60	64	1,1
	châtaignier							3		3						6	16	2,7
	divers	Chêne (ø55/60/70) + Hêtre (ø80) + Charme (ø50/55) + Sycomore (ø50/55/55)													9	15	1,7	
Observations :		Houppiers, purges et taillis : environ 400 Tonnes													174	259	1,5	

Clauses particulières

Préambule :

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Mise en tas ou éparpillement des rémanents sur une hauteur inférieure à 1 mètre. Houppiers, purges et taillis marqué ou cassé font partie de la vente et sont à enlever.

Débardage : par temps sec ou de gel

Stockage : le long des parcelles à l'Est via l'accès empierré

Délai d'exploitation : 15 août 2020

Délai d'enlèvement : 3 mois après le débardage

Assujettissement à la TVA : non

Paiement : 40 % au comptant
 30 % par Billet à Ordre avisé au 15.05.2020
 30 % par Billet à Ordre avisé au 15.08.2020

Caution : 25 % du montant de la vente sauf si caution permanente

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

